



DOSSIER PEDAGOGIQUE

1989-2014
La Convention Internationale des Droits de l'Enfant
Fête ses 25 ans

*Exprime-toi,
tu as des droits !*

ARTICLE 13
1. L'enfant a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou...

Sommaire

1. Présentation du projet.....	page 3
2. Spécifications techniques	page 4
3. Proposition de démarche et de calendrier	page 5
4. Volet artistique par Isabelle Crenn.....	pages 6 à 12
5. Création de la CIDE	page 13
6. Les articles 12 et 13 de la convention	page 14
7. Les actions OCCE favorisant l'expression	pages 15 à 19
8. L'expression dans le socle commun	page 20
9. Charte de la coopération à l'école.....	page 21
10. ANNEXES	pages 22 à 30

La CIDE a 25 ans cette année

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) est une convention signée par tous les états du monde (sauf deux). La France a ratifié cette convention. Elle s'impose donc à tous avec la force des lois. L'école n'est pas un lieu de non droit. Elle doit respecter la convention et défendre les droits des enfants, les faire connaître, les faire respecter.

Droit à l'expression

Cette année l'OCCE a décidé de vous proposer de travailler avec vos classes sur le droit à l'expression à travers la réalisation de boîtes qui contiendront un message ou une réalisation plastique en rapport avec ce droit. Défendre celui-ci, c'est commencer par offrir à nos élèves la possibilité de s'exprimer.

Le droit de s'exprimer n'exclut pas le respect de l'autre et de ses droits. Un chapitre sera consacré aux limites du droit à l'expression au travers de la protection de la vie privée.

L'expression est multiforme

Par la voix, les mots prononcés ou chantés, le théâtre, la poésie, le chant, ... par les mots écrits les romans, les nouvelles, le théâtre, la poésie, ... par l'image, le dessin, la peinture, les arts plastiques, le cinéma, la vidéo, ... par le corps : la danse, l'expression corporelle, ... par les conseils d'élèves, les débats réglés, les joutes verbales, les débats philo, le théâtre forum, le journal scolaire, la correspondance..., Les formes de l'expression semblent infinies et se complètent les unes les autres.

Nous avons fait le choix de proposer dans ces pages des outils valorisés par l'OCCE autour de l'expression.





« **Exprime-toi, tu as des droits** »

Créer des boîtes au service des Droits de l'Enfant.

Pour réaliser votre boîte :

Spécifications techniques :

Chaque classe participante pourra envoyer jusqu'à cinq productions à

l'OCCE 44

47, boulevard Jean Moulin

44100 NANTES

pour le 8 novembre 2014

Cahier des charges :

Au travers d'un travail artistique, inspiré par les débats menés en classe, **Les classes sont invitées à réaliser des boîtes contenant soit une mise en scène en volume, soit des messages sur le thème.**

Chacune des productions devra être réalisée coopérativement : au minimum en binômes, ou en petits groupes voire en classe entière.

Le nom et l'adresse de l'école expéditrice, le niveau de la classe et le nom de l'enseignant doivent obligatoirement figurer sur la boîte.

Les œuvres seront exposées à Nantes du **17 au 21 novembre 2014** à la Maison de quartier de l'Ile dans le cadre de **l'exposition nationale OCCE et du forum des droits de l'enfant** en partenariat avec les Francas et la ville de Nantes.



CALENDRIER DU PROJET « Exprime-toi, ... tu as des droits »

4 étapes

1ère étape : dès septembre 2014

Après s'être inscrite, la classe se documente sur les droits de l'enfant, tels qu'inscrits dans la CIDE.

2ème étape : ... et jusqu'à début novembre

Création coopérative des boîtes dans les classes.

3ème étape : mi-novembre

Les créations collectées seront exposées cette année à NANTES, lors de la semaine du 17 au 21 novembre 2014.

4ème étape : et après

Faire connaître et valoriser les réalisations sur le site Internet : www.occe.coop

Pour les passionnés : prolonger et développer la réflexion, les actions engagées et la correspondance.



L'Art postal se met en boîte !

Volet artistique réalisé par Isabelle Crenn

A l'ère du numérique et du courrier électronique, l'envoi de lettres, de colis par la poste pourrait être voué à disparaître, tant l'utilisation des nouveaux médias connaissent un essor considérable.

Pourtant, l'art postal regorge de richesses, de messages multiformes et hétéroclites. Les productions des enfants engagés dans l'action Droits de l'enfant nous l'ont démontré l'an passé. Devant l'intérêt manifeste des enseignants et des classes, l'OCCE a décidé de poursuivre ce projet pour leur permettre d'approfondir le travail plastique en passant de réalisations en deux dimensions à un travail en volume.

Toutes sortes d'objets pourraient être collectés pour varier son support de correspondance, nous vous proposons cette année de travailler à partir de boîtes diverses et variées pour solliciter la créativité de chacun.

Quel-s secret- s se cache-nt dans cette boîte ? la boîte déjoue sa fonction d'objet, accommode les matériaux les plus opposés dans leur expression la plus incongrue, défend l'ouvert et permet le fermé, le secret et le dévoilé, le petit et l'immense, le lourd et le léger... A vous de jouer !

Projet : envoyer aux correspondants ou remettre à une classe voisine un colis inattendu, contenant un message « secret » ou pas mais concernant ce que chacun souhaite exprimer. Celui-ci est destiné à échanger un travail sur un des droits fondamentaux de l'Enfant selon la CIDE : le droit à l'expression.

Préalable : Solliciter un échange oral sur la définition de boîte, de colis,

Retenir l'idée d'un paquet qui contient quelque chose.

Ce que l'on souhaite y mettre, ce que chacun souhaite exprimer.

Il serait intéressant :

d'écrire son projet selon l'âge des enfants ou encore d'imaginer d'où provient la boîte que l'on a choisie, quelle est son histoire, la raconter oralement ou par écrit,

de dessiner son projet comme le faisaient et le font toujours les artistes, (*cf Christo qui vend ses projets pour les réaliser.*)

Boîte : nom féminin

(latin populaire *buxita, de buxis, -idis, du grec puksis, buis)

Contenant rigide en bois, carton, métal ou matière plastique, avec ou sans couvercle, dans lequel on met des objets ou des produits divers : Boîte à outils. Boîte d'allumettes.

Boîte à. On dit, on écrit : boîte à ouvrage, à malice, à surprise, mais boîte à idées, à cigares, à gants, à ordures ; boîte à lettres ou aux lettres.

S'appuyer sur la définition pour demander à chacun de choisir ce que deviendra sa boîte, ce qu'il voudra y glisser à l'intérieur ou déjà faire apparaître à l'extérieur.

Définition in Larousse, celle du Petit-Robert est plus complète.

colis : nom masculin

(italien *colli*, charges sur le cou) Paquet, caisse de marchandises diverses, qui est l'objet d'un transport, d'un envoi : Colis postal.

Paquet : nom masculin

Objet ou réunion d'objets enveloppés, emballés ou liés, généralement en vue d'un transport : Défaire un paquet

Démarche :

- se constituer une collection de boîtes de toutes formes, tous formats ou identiques pour tous selon l'accrochage envisagé.
- Inventorier le matériel : outils, médiums... (pinceaux, ciseaux, objets, images, éléments végétaux,...craies, feutres, encres, gouache, colle, scotch, tissus, petits objets...
- Faire découvrir des œuvres d'artistes ou reproductions pour nourrir l'imaginaire des enfants, leur faire acquérir et partager une culture commune
- Visite d'un musée dans l'idéal pour une approche réelle de l'œuvre
- Solliciter la créativité de l'enfant (autant de productions plastiques que d'élèves dans une classe permet à chacun de forger son identité et à l'enseignant d'évaluer la démarche de chaque enfant ainsi que sa propre démarche pédagogique).

Autour d'œuvres d'art :

La *Boîte surréaliste*, objet fait (a contrario de l'objet déjà *tout fait*), se risque à proposer en un univers condensé, sculpture et peinture, assemblage et collage d'éléments plus ou moins hétéroclites.

Le maître d'œuvre en cette matière est [Marcel Duchamp](#) qui, dans sa boîte-en-valise réunit son Grand-verre en réduction, des photos de ses *ready-made* (urinoir, roue de bicyclette), et diverses reproductions d'éléments plastiques et picturaux, comme un cabinet de curiosités de voyage, une valise d'échantillons d'un VRP surréaliste.

Marcel Duchamp





Marcel Duchamp

boîte-en-valise 1936/1968

Paris 1936 - New York 1941

Boîte en carton recouverte de cuir rouge contenant des répliques miniatures d'œuvres,

69 photos, fac-similés ou reproductions de tableaux, collées sur chemise noire. 40,7 x 38,1 x 10,2 cm

Boîte déployée pour présentation : 102 x 90 x 39,5 cm

Quelques références de boites surréalistes :

Les Îles Salomon, 1942, « boîte de marin » dont le couvercle est tapissé d'une carte des Iles Salomon un compartiment supérieur contient vingt petites boussoles et le compartiment inférieur contient des objets et des scènes gravées inspirés de voyages et d'explorations.

Pharmacy, 1943, bois, papier imprimé, feuilles de métal coloré, soufre, plumes, coquillage, ailes de papillon, feuille d'aluminium, fil de cuivre, fruit, eau, peinture d'or, liège, feuilles séchées et objets trouvés, 38,7 x 30,5 x 7,9 cm⁴

Fanny on Ondine, 1947, techniques mixtes, 29 x 38 cm, Galerie Karsten Greve, Cologne

Nécessaire pour bulles de savon, 1948

Boîte au canari, 1949, techniques mixtes, 22 x 15 x 9 cm, Galerie Karsten Greve, Cologne



Andy Warhol et le Pop Art



Les cabinets de curiosité

Les cabinets de curiosités désignent au XVIe et XVII e siècles des lieux dans lesquels on collectionne et présente une multitude d'objets rares ou étranges représentant les trois règnes :

Le monde animal, végétal et minéral, en plus de réalisations humaines.



D'autres références d'artistes ayant travaillé sur la boîte ou objet équivalent parmi les artistes du Pop'art et des nouveaux réalistes (Martial Raysse, Arman, César...)

Les « boîtes » d'Arman se déclinent souvent sous forme de poubelles (cf sa série)



César



Spoerri

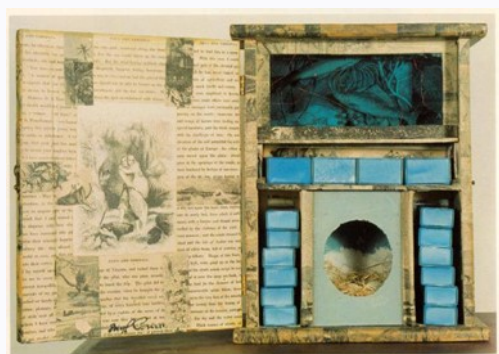


Sophie Calle



Les œuvres de Joseph Cornell les plus caractéristiques sont des assemblages créés à partir d'objets trouvés. Ce sont la plupart du temps des boîtes en bois à couvercle vitré, dans lesquelles il a rassemblé des photos ou des objets divers. Certaines de ces boîtes, comme celles de la série des *Medici Slot Machine*, sont interactives et prévues pour être manipulées.

Joseph Cornell (1903-1972)



D'autres boîtes à idées en images !



Pour travailler sur l'aspect extérieur en se référant à des artistes (ici Mondrian)
On pourra aussi jouer sur l'écriture, le collage...



la boîte à mots de Fanny Carré

<http://www.icem-pedagogie-freinet.org/node/19172>

On pourra aussi se référer à "Histoire de boîtes", c'est le titre des ateliers enfants 7/9 ans, proposés pendant les vacances de la Toussaint 2013 au musée des Beaux-Arts de Lyon. Les enfants visitent l'exposition, observent les œuvres de Joseph Cornell, et réalisent en atelier leur « boîte d'ombre ».

À partir du collage et de l'assemblage d'images et d'objets, ils composent un univers insolite.

<http://www.pinterest.com/mbalyon/ateliers-enfants-histoire-de-boites-exposition-jos/>

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant

Création de la CIDE

Genèse d'un texte fondamental

Le 26 août 1789, la France adoptait la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen... Il aura fallu attendre 200 ans pour que les enfants soient reconnus et protégés, de manière spécifique, par un texte qui leur soit propre.

La première Déclaration des Droits de l'Enfant date de 1924 et a été adoptée à Genève par la Société des Nations. Elle dit que : "L'enfant qui a faim a besoin d'être nourri, l'enfant malade doit être soigné, l'enfant arriéré doit être encouragé, l'enfant dévoyé doit être ramené ; l'orphelin et l'abandonné doivent être recueillis et secourus".

Lors de sa création, l'ONU reprend à son compte, en 1946, la déclaration de Genève en même temps qu'elle crée l'UNICEF (Fond des Nations Unies pour l'Enfance).

Puis, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, le 20 novembre 1959, l'ONU adopte une nouvelle Déclaration des Droits de l'enfant. Ce texte représente une avancée vis à vis du texte de 1924 puisqu'il ne se cantonne plus à un souci de protection mais il énonce les droits et les libertés auxquels ont droit les enfants sans distinction aucune, dans leur intérêt propre, comme dans celui de la société.

Le point de départ de la CIDE de 1989 émane du gouvernement polonais en hommage au pédagogue Janusz Korczak, mort à Tréblinka en 1942 avec les 200 enfants de l'orphelinat qu'il dirigeait à Varsovie.

Le 20 novembre 1989, l'ONU adopte à l'unanimité la Convention Internationale des Droits de l'enfant : CIDE.

20 novembre 2014, c'est le 25e anniversaire de la CIDE !!



*« Si vous voulez réformer le monde, vous devez commencer par réformer l'éducation », Janusz Korczak.
Le droit des enfants au respect—Editions Fabert 2009*

Version intégrale des articles « Le droit à l'expression et à la liberté d'opinion »

Article 12

1. Les États parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité.
2. À cette fin, on donnera notamment à l'enfant la possibilité d'être entendu dans toute procédure judiciaire ou administrative l'intéressant, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un représentant ou d'un organisme approprié, de façon compatible avec les règles de procédure de la législation nationale.

Article 13

1. L'enfant a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen du choix de l'enfant.
2. L'exercice de ce droit ne peut faire l'objet que des seules restrictions qui sont prescrites par la loi et qui sont nécessaires :
 - a) Au respect des droits ou de la réputation d'autrui ; ou
 - b) À la sauvegarde de la sécurité nationale, de l'ordre public, de la santé ou de la moralité publiques.

Version simplifiée des articles 12 et 13 de la CIDE

Article 12 Le droit à la liberté d'opinion

Dès que tu es en âge d'avoir ta propre opinion, tu as le droit de donner ton avis sur toutes les décisions qui te concernent. Les adultes ont le devoir de prendre en compte ton opinion.

2. Les pays doivent veiller à ce que ton opinion soit prise en compte pour toutes les décisions importantes te concernant (décision devant le juge, ...).

Article 13 Le droit à la liberté d'expression

1. Tu as le droit d'exprimer librement ton opinion. Tu as aussi le droit de rechercher et de recevoir des informations et de les retransmettre.
2. Ta liberté d'expression a certaines limites :
 - a. Tu dois respecter les droits et la réputation des autres;
 - b. Tu ne peux pas mettre la société en danger.



Des actions OCCE favorisant l'expression

LE THEATRE

THEA : THÉA favorise la rencontre entre les écritures théâtrales jeunesse d'auteurs vivants et les enfants et adolescents: lire, voir, mettre en voix, mettre en jeu...

Les pratiques artistiques proposées prennent appui sur la philosophie de la coopération à l'école et s'inscrivent dans des projets de classe.

Le partenariat enseignant - artiste est une donnée essentielle de ces pratiques.

<http://www.occe.coop/~thea/>

LE CINEMA

- Susciter la production, la diffusion et la critique en milieu scolaire
- Eduquer activement au langage audiovisuel
- Mettre à la disposition des jeunes un moyen original d'expression et de communication

Lire et écrire des images

<http://www.occe.coop/~ad67/ledi/presentation.html>

Les écoles qui filment

<http://www.ecolesquifilment.occe92.fr/sommaire.html>

Images en mouvements

<http://www.occe93.net/actions/images-mouvement.htm>

LA DANSE

Danse en liance : nouvelle action nationale de l'OCCE

La danse est un moyen d'expression qui passe par le geste, le mouvement, l'espace et le temps, l'énergie, l'écoute et le faire ensemble. Elle est aussi poétique, esthétique et développe des qualités d'exigence et de ténacité.

Entrer dans une démarche coopérative liant éducation culturelle et sociale(patrimoine) et éducation artistique (danse contemporaine / Enfants danseurs créateurs) en dialogue avec des artistes.

<http://www.occe.coop/federation/nos-formations?view=formation&id=162>

Folk'Yvelines

<http://www.occe78.net/actions/danse.htm>

Les écoles qui folkent

<http://www.occe.coop/~ad51/spip.php?rubrique6>

<http://www.occe.coop/~ad52/spip.php?rubrique16>



Ecriture et lecture coopérative

ETAMINE

L'action nationale étamine, Jeunes Auteurs et Lecteurs de l'OCCE met en valeur la création, la réalisation et l'échange de livres produits coopérativement.

Elle élargit la communication entre les classes et suscite la rencontre avec des écrivains, des illustrateurs, ... L'appréciation coopérative des productions par des jurys d'enfants développe l'esprit critique et le respect de l'autre.

<http://www.occe.coop/federation/nos-actions/etamine>

LE JOURNAL SCOLAIRE

Qu'il soit de classe ou d'école, écrire un journal c'est s'initier aux complexités de la production d'information, développer l'autonomie, l'esprit d'initiative et la coopération et avoir plaisir à être lu...

(C'est aussi une autre façon de faire de l'orthographe, de l'expression écrite et orale, mais aussi au travers des articles, faire des sciences, de l'histoire, de la géographie...)

Semaine de la presse à l'école

CLEMI (Centre de liaison et d'Education aux Médias et à l'Information)

<http://www.cleml.org/fr/qui-sommes-nous-/>

– lien vers dossier de l'Union régionale OCCE Ile de France sur le journal scolaire

<http://www.occe93.net/ressources/documents/2/905CiIN8942V57B7izA3Q8r8.pdf>

La POESIE

Ecole en Poésie en partenariat avec le Printemps des poètes

L'OCCE et le Printemps des Poètes travaillent ensemble depuis quelques années pour valoriser une approche sensible de la poésie dans les établissements scolaires et accompagner des projets autour de la poésie.

<http://www.printempsdespoetes.com/index.php?rub=7&ssrub=68&page=201>

<http://www.printempsdespoetes.com/index.php?rub=1&ssrub=6&page=116>



Des outils favorisant l'expression pour :

Construire l'identité : prendre en compte les identités et les intelligences diverses, pour valoriser les potentialités de chaque élève, afin de construire la connaissance et l'estime de soi et de ce fait la connaissance et l'estime des autres.

Construire l'autonomie et la responsabilité : permettre aux élèves d'exercer au travers de projets finalisés, dans la vie de la classe ou de l'établissement, de réelles responsabilités dans les quatre composantes de la responsabilité que sont : l'échange et la confrontation, le choix, la mise en œuvre, la régulation et l'évaluation.

Vivre les valeurs de la Coopération : mettre la solidarité, l'entraide, au cœur de la vie de la classe et des apprentissages. Apprendre en coopérant, c'est apprendre avec les autres, par les autres, pour les autres et non pas seul contre les autres.

Construire le rapport à la loi à la justice et au droit : reconnaître à l'élève un statut de membre de droit de la collectivité scolaire, lui reconnaître les droits d'expression et de participation, mettre en place des structures d'expression et de régulation.

LE CONSEIL D'ELEVES

⇒ en élémentaire

<http://www.occe.coop/~ad34/spip.php?article20>

Et pour aller plus loin : ...

http://www.meirieu.com/ECHANGES/legal_participation.pdf

Le conseil d'élèves est la réunion de tous les enfants de la classe avec l'enseignant.

C'est avant tout un espace ouvert de parole organisé et géré par les enfants.

C'est un lieu :

- ▶ de débat, de démocratie où le respect et l'écoute sont les clés à son bon fonctionnement. Ensemble, on gère la vie de la classe, ce qui va bien et ce qui ne va pas au niveau de l'organisation, les règles de vie de classe, du travail, des responsabilités, des projets ...
- ▶ de gestion ; lieu où chaque enfant a sa place ; lieu où l'on accorde autant d'importance au groupe qu'à l'individu.
- ▶ où l'on apprend à se connaître et à s'entraider.
- ▶ de résolution de problèmes : trouver des moyens de s'aider, ce n'est pas un tribunal où l'on cherche des coupables.

⇒ en maternelle

http://www.occe.coop/~ad74/IMG/pdf/conseil_enfants_maternelle.pdf

Objectifs en référence au socle commun :

S'approprier le langage dans l'échange et l'expression

Devenir élève.

Capacités : Etre capable de participer à une discussion en groupe, avoir une opinion et savoir la défendre.

Attitude : Respect de soi et des autres : civilité, tolérance, refus des préjugés.

Savoir exprimer ses sentiments, ses goûts et ses émotions dans un groupe.

Faire émerger et valoriser les potentialités de chacun : tous différents mais tous capables.



LE DEBAT ET LES ATELIERS PHILO

Le débat à visée philosophique (Site de l'OCCE 55)

Il ne s'agit pas de faire un cours de philo à des élèves de primaire. Il s'agit d'éveiller en eux le goût de la réflexion, du débat collectif, respectueux des uns des autres, de l'échange, de l'écoute, de la construction collective sur un thème à caractère philosophique sur lequel ils ont envie de discuter.

<http://www.occe.coop/~ad55/spip.php?article15>

<http://agsas.fr/>

Faire "l'expérience de sa propre capacité à produire de la pensée sur des questions importantes pour l'humanité", tout en les faisant "participer aux débats sur les questions essentielles à la vie et à la civilisation".

La JOUTE ORALE

<http://www.occe.coop/~ad55/spip.php?article16>

Situation originale de débat, la « joute orale » permet de développer, plus particulièrement, les compétences argumentatives des élèves tout en valorisant les formes d'échanges et en favorisant la participation de tous.

Les messages clairs

<http://www.occe.coop/~ad57/documents/message%20clair%20fiche%20action.pdf>

- Donner une structure simple de phrase pour apprendre à l'employer dans des situations désagréables afin d'éviter d'entrer dans un engrenage de la violence. « Un message clair sert à régler les problèmes en parlant. Au lieu de se battre, on dit ce qu'on a dans le cœur au moment de la dispute. » (Fatimata – 10 ans)
- Apprendre à formuler un message qui exprime ce qu'un comportement donné éveille comme sentiment pour soi.
- Apprendre à utiliser ce type de message, que ce soit pour exprimer une satisfaction ou un problème relationnel.

Agenda coopératif

<http://www.occe.coop/agenda/?lang=fr>

L'agenda coop est un outil pédagogique, illustré, dans lequel, chaque jour, les élèves découvrent une question et une activité pour apprendre à se connaître et s'estimer, aller vers les autres et mieux les respecter.

Trois agendas, accompagnés d'un guide du maître et CD de données, sont désormais à votre disposition cycle 1, cycle 2 et cycle 3.



Pédagogie coopérative

Avec les agendas coopératifs
Les élèves coopèrent au quotidien !

Apprendre à vivre ensemble, dans la classe, avec les Droits de l'Enfant



« Exprime-toi »

C'est à partir des articles 12 et 13 de la CIDE (Convention Internationale des Droits de l'Enfant) que nous vous proposons de travailler cette année en réalisant un travail d'écriture et de création de boîtes.

A. APPRENDRE A S'EXPRIMER ET A ECOUTER

Écouter les autres, prendre la parole à bon escient, tenir compte de ce qui a déjà été exprimé, intervenir pour faire avancer le débat et les idées....

Autant de compétences difficiles à acquérir par les élèves de nos classes, et qui pourtant sont à la base de toute vie collective et qui sont au cœur du projet autour des Droits de l'Enfant.

Comment s'y prendre ?

Postulat de départ : tous les élèves d'une classe ne pourront pas prendre la parole lors d'un seul temps de débat, l'objectif fixé étant que tous les enfants puissent s'exprimer sur plusieurs séances.

- 1/ Choisir le sujet
- 2/ Fixer des règles

Pour qu'un débat évolue avec la participation de tous, il est essentiel de fixer les règles de l'échange et de les respecter.

Prévoir un temps limité et ne pas le dépasser (de 15 à 30 minutes en fonction de l'âge des élèves). Un élève peut assurer le rôle du gardien du temps.

Poser des contraintes pour :

favoriser l'expression de tous les élèves

- ◇ Proposer des jetons ou tickets de parole (chaque élève en a le même nombre au départ, et rend un ticket ou jeton à chaque

prise de parole). Cela permet de visualiser qui n'a pas encore parlé, et de donner la parole à ceux qui ne l'ont pas encore eue, cela évite qu'un petit nombre d'élèves monopolise la parole.

faire circuler la parole

- ◇ Utiliser un bâton de parole (en début d'année, l'enseignant peut le transmettre en veillant à ce qu'un maximum d'élèves s'expriment.)

faire avancer le débat

- ◇ S'interdire d'exprimer une idée déjà émise.
- ◇ Proposer des structures linguistiques :
 - Je suis d'accord, mais...
 - Je ne suis pas de l'avis de..., parce que...
 - Je voudrais ajouter...

B. LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Liberté d'expression et ses limites

La liberté d'expression est consacrée dans la plupart des environnements juridiques. En France, elle est consacrée par l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. En revanche, la liberté d'expression n'est pas un absolu et elle se trouve affectée de nombreuses limites que les internautes ne doivent pas ignorer.

<http://eduscol.education.fr/internet-responsable/ressources/legamedia/liberte-d-expression-et-ses-limites.html>

Vie privée et internet

La protection de la vie privée est consacrée depuis fort longtemps au travers de l'[article 9 du Code civil](#) dispose que «a droit au respect de sa vie privée ». L'irruption d'internet dans notre quotidien bouleverse la donne. Nombreux sont en effet les internautes qui décident volontairement de partager tout ou partie de leur vie privée sur internet et particulièrement au sein de leurs blogs ou via les réseaux sociaux. Qu'en est-il alors de cette forme de « vie privée partagée » ?

<http://eduscol.education.fr/internet-responsable/ressources/legamedia/vie-privee-et-internet.html>



L'EXPRESSION DANS LE SOCLE COMMUN

Maitrise de la langue Française

- Lire pour rechercher des informations relatives à la convention des Droits de l'enfant,
- Rédiger un texte court en tenant compte des règles apprises en « étude de la langue »,
- Questionner à bon escient, argumenter,
- Prendre des notes pour garder la trace des informations,
- Manifester sa compréhension de textes variés, qu'ils soient documentaires ou littéraires,
- Prendre la parole en public,
- Prendre part à un dialogue, un débat : prendre en compte les propos d'autrui, faire valoir son propre point de vue,
- S'exprimer clairement à l'oral en utilisant un vocabulaire approprié,
- Prendre la parole en respectant le niveau de langue adapté,
- Formuler clairement un propos simple,
- Développer de façon suivie un propos en public sur un sujet déterminé.

Compétence 1

Culture humaniste

- Comprendre l'unité et la complexité du monde par une 1ère approche :
 - des droits de l'homme,
 - de la diversité des civilisations, des sociétés, des religions, des inégalités et des interdépendances dans le monde.
- Prendre conscience que les articles des Droits de l'enfant s'appuient sur des valeurs universelles.

Compétence 5

Compétences sociales et civiques

Maîtriser les règles élémentaires de la vie en société et les mettre en œuvre dans le cadre scolaire :

- Les droits et les devoirs du citoyen,
- Les notions de responsabilité et de liberté et le lien qui existe entre elles,
- Les principes d'un état de droit, le fonctionnement des institutions, de l'Etat, de l'Union européenne.

Compétence 6

L'autonomie et l'initiative

- Être autonome dans son travail,
- S'engager dans un projet et le mener à terme (travailler en équipe).

Compétence 7

Droits de l'Enfant : une Convention à l'épreuve du terrain
Plusieurs analyses ont montré qu'il était possible d'aborder la Convention Internationale des Droits de l'Enfant à partir d'une trilogie de trois **P** : **P**rotection, **P**révention, **P**articipation. On voit bien que ces trois mots ne peuvent être entendus sur un même plan : les deux premiers procurent une sorte de prestation à l'enfant tandis que les droits à participation paraissent impensables sans implication et action de l'enfant. Et cette implication nécessite deux conditions majeures (...)

Pour aller plus loin :

A & E n° 195
Avril 2006



De la coopérative de la classe à la classe coopérative : Charte de la Coopération à l'École

1 L'École, de la Maternelle à l'Université, a pour finalités le développement de la personne et la formation du citoyen. Dans cette perspective, l'épanouissement de la personne et les pouvoirs réels du citoyen dépendront, non seulement de la nature des savoirs et des savoir-faire, mais également de la façon dont ils auront été construits.

2 La citoyenneté concerne la personne dans toutes ses dimensions. Le citoyen est conscient de ses droits et de ses devoirs, s'implique dans la vie de la cité et coopère avec d'autres aux transformations nécessaires de la société.

3 L'École doit prendre en compte ces finalités, en développant la participation réelle des élèves à toutes les instances de gestion et de concertation. La citoyenneté doit se construire par la pratique, dès l'école maternelle. La démarche coopérative considérant les enfants, les jeunes et les adultes en formation comme des partenaires actifs, associés à toutes les décisions qui les concernent, et se référant à un certain nombre de valeurs comme l'écoute, le respect de l'autre, le partage, l'entraide, la solidarité, la responsabilité, l'autonomie, la coopération, permet cette construction.

4 La réalisation de projets coopératifs qui finalisent et donnent du sens aux apprentissages et à l'École, favorise les interactions et donc l'acquisition des compétences.

5 Il ne peut pas y avoir d'apprentissages sans évaluation. La démarche coopérative permet la mise en place d'une véritable évaluation formative permanente, dans la mesure où elle s'appuie sur des contrats, instaure des pauses méthodologiques et des moments coopératifs de réflexion métacognitive.

Autant de pratiques qui, en excluant toute forme de compétition individuelle, visent à la réussite de tous.

6 L'organisation coopérative des apprentissages prend appui sur :

- un Projet Coopératif, élaboré avec les élèves, pour répondre à la question : " Comment allons-nous vivre, travailler et apprendre ensemble ? ".
- Un conseil de coopérative, lieu de parole, structure de gestion, instance de décision, d'évaluation et de régulation.
- La mise en place de groupes modulables favorisant l'individuation, la socialisation, l'expression personnelle, la communication et la réalisation collective de projets.
- Des enseignants garants des objectifs éducatifs.

7 L'organisation coopérative d'une école ou d'un établissement scolaire s'articule autour :

- d'un projet d'école, ou d'établissement, impliquant tous les élèves,
- d'un conseil des délégués,
- d'une équipe d'enseignants mettant en application les principes et les valeurs auxquels elle se réfère et capable de coopérer avec les parents et d'autres partenaires, d'une façon pertinente et cohérente.

**L'ÉCOLE PEUT AINSI DEVENIR,
POUR ET AVEC LES ÉLÈVES,
UN LIEU DE VIE DÉMOCRATIQUE,
OÙ CHACUN POURRA S'ÉPANOUIR,
APPRENDRE, SE FORMER ET RÉUSSIR.**



Fédération nationale
de l'Office Central de la Coopération à l'École

101 bis rue du Ranelagh 75016 Paris.

Tel : 01 44 14 93 30 Fax : 01 45 27 49 83

E-mail : federation@occe.coop

Site Internet : www.occe.coop

L'occe dans votre département :

Partage Responsabilité Entraide Solidarité
Autonomie Projet Coopératif
Respect de l'autre Ecoute
Conseil de coopérative

Partage Responsabilité Entraide Solidarité
Autonomie Projet Coopératif
Respect de l'autre Ecoute
Conseil de coopérative

Office Central de la Coopération à l'École

www.occe.coop



FÉDÉRATION NATIONALE
OCCE AUTONOMES & SOLIDAIRES



ANNEXES

Rappel du projet

Adresse d'expédition et date limite d'envoi

Outils de gestion de projet :

Tableau d'organisation des groupes

Tableau de planification des travaux

Sitographie

Bibliographie

A l'occasion des 25 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, et pour réfléchir et travailler avec vos élèves autour de leurs droits d'enfants, l'OCCE vous propose un projet de fabrication de boîtes **sur le thème du droit à l'expression** avec une entrée particulière : l'article 13 de la Convention internationale des Droits de l'Enfant

« Exprime-toi, tu as des droits ! »

Cette action s'adresse à toutes les classes de la maternelle au collège.

Il s'agit de **réaliser une boîte coopérativement** en privilégiant les collages de divers matériaux, personnages, petits objets peints ou non.

Cette boîte contiendra un message rédigé coopérativement par le groupe classe ou un groupe d'élèves, fruit de la réflexion sur le thème du droit à l'expression.

Les dimensions des boîtes sont laissées libres.

Chaque classe participante pourra envoyer de **1 à 5 boîtes** à son association départementale OCCE ou à **Association départementale OCCE de Loire-Atlantique**
47, boulevard Jean Moulin 44100 NANTES ,

avant le 8 novembre pour l'exposition nationale qui aura lieu du 17 au 22 novembre 2014 à NANTES, pour commémorer la signature de la CIDE (Convention Internationale des Droits de l'Enfant).



Les productions non envoyées pourront être exposées dans l'école.

Les boîtes réalisées peuvent être collées, empilées, présentées sous forme d'exposition, le résultat est toujours spectaculaire.



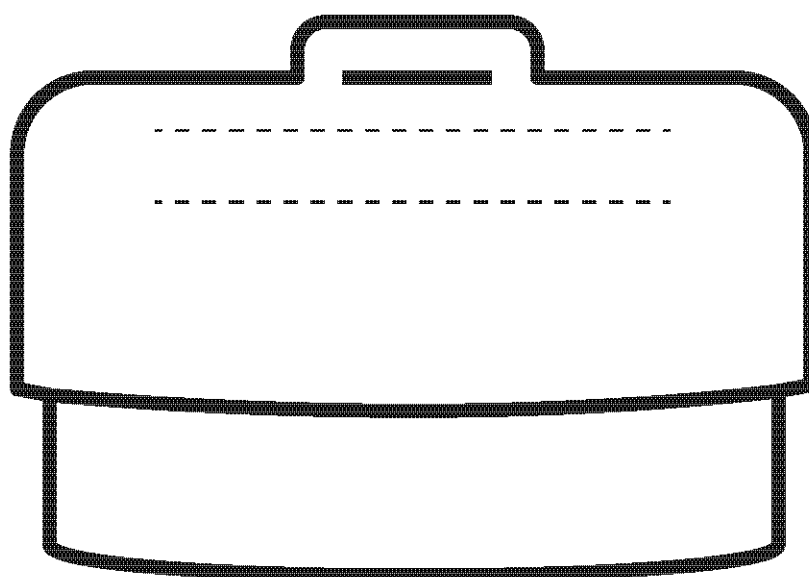
LES BOITES

**Chaque boîte réalisée par la classe sera envoyée à l'adresse
ci-dessous avant le 8 novembre 2014**

OCCE 44

47, boulevard Jean Moulin
44100 NANTES

Attention—Sur la boîte au recto si possible, doivent figurer : le nom et l'adresse de l'école expéditrice, le niveau de la classe et le nom de l'enseignant.



Ce petit cartable sert à **écrire les coordonnées de la classe qui a réalisé la boîte**. Il sera collé sur la boîte et permet d'identifier rapidement l'expéditeur.

N'oubliez pas d'y inscrire :

**le nom de l'école,
le code postal et la ville,
le niveau de classe,
le nom de l'enseignant.**

NOTRE PROJET : tableau pour le groupe

Groupe n° ... Nom des élèves :	Article 12 et 13: les enfants ont droit à l'expression et à la liberté d'opinion	Matériel nécessaire :
Qui ? (nom des élèves)	Fait quoi ?	Matériel apporté

NOTRE PROJET : tableau pour la classe

Date de fin de réalisation des boîtes : le

Calendrier (échéances à respecter)

Dates et horaires					
Tâche à réaliser					

Nos groupes de travail :

Groupes (nom des élèves)	Recherche documentaire	Réalisation enveloppe	Écriture du message sur la silhouette	Matériel Nous avons besoin de...
Groupe 1 :				
Groupe 2 :				
Groupe 3 :				
Groupe 4 :				
Groupe 5 :				
Groupe 6 :				
Groupe 7 :				
Groupe 8 :				

Quelques liens vers des sites internet...

Ces liens vous sont proposés pour avoir été visités. « Visité » ne veut pas dire que nous validons tous les contenus... Tous ces sites ne sont pas destinés aux enfants, il est toujours bon avant de travailler sur internet avec sa classe d'aller vérifier soi-même le site...

DROITS DES ENFANTS

www.unicef.fr : le site d'UNICEF France... À télécharger: dossiers pédagogiques Primaire et Collège

www.dei-france.org: défense des enfants international France

www.childsrights.org : institut international des droits de l'enfant : des dossiers d'information concernant les enfants en situation difficile..

www.itinerairedcitoyennete.org : centre de ressources pour aborder les thèmes essentiels à la construction d'une citoyenneté active .

www.cofrade.fr: a pour mission de veiller au respect et diffusion de la CiDE...

www.nonviolence-actualite.org : ressources pour une gestion non-violente des relations et des conflits.

www.emdh.org : enfants du monde-droits de l'homme

www.planfrance.org: site de l'ONG de promotion et défense des Droits de l'enfant, un site dédié aux droit des filles : www.droitsdesfilles.fr

www.in-terre-actif.com : Québécois, un outil d'éducation et d'engagement pour de jeunes citoyens solidaires. Des dossiers et des trousseaux pédagogiques sur les Droits de l'enfant mais aussi l'environnement...

www.copaindumonde.org : le mouvement d'enfant du secours populaire.

www.vinzelou.net: un site ludique pour une prise de conscience des enjeux de la société.

www.lespetitscitoyens.com

www.allo119.gouv: allo Enfance maltraitée

www.parlementdesenfants.fr

<http://korczak.fr/m1korczak/biblio-fr/livres-sur-korczak.html> Bibliographie française commentée des ouvrages sur Janusz Korczak

<http://www.occe.coop/occemod/copcop/cc45/index.htm> Lien vers CopéCopains une revue occe en ligne réalisée par des classes coopératives





BIBLIOGRAPHIE

- Collectif, *Tous les enfants du monde ont les mêmes droits !*, Gallimard Jeunesse, Octobre 2003, à partir de 8 ans
- Collectif, *L'agenda des droits de l'enfant - Max et Lili*, Casterman, 2010.
- Collectif, *Les droits de l'enfant* ill. Charlotte Roederer, Gallimard Jeunesse, Coll Mes premières découvertes, Mars 2006, à partir de 3 ans
- Collectif, *Déclaration universelle des droits de l'homme*, Mango jeunesse, 1999.
- Collectif, *Le guide du moutard*, Ed du Moutard, 1999.
- Collectif, *Enfants quels sont vos droits ?* Casterman – les compacts de l'info, 1997
- J.-P. Albert, *Une histoire des droits de l'homme*, ill. par Loïc Derrien, Nathan, 1992 - Coll. Les Images de la Connaissance. A partir de 7 ans.
- Nathalie Bailleux, *Droits de l'homme et la non-violence*, ill. de Fabienne Julien, Nathan, 1989.
- D. Birmingham, *Pop-Up Pas À Pas - Tout Ce Que Vous Devez Savoir Pour Créer Et Réaliser Des Pliages En 3d*, Marabout, 2014
- M.-F. Blain, *Enfants quels droits ?*, Casterman, 1997.
A partir de 7 ans - C'est un ouvrage sur les droits des enfants dans le monde.
- M. Bonnet, *Des enfants et des lucioles*, Rue du Monde, 1999.
A partir de 11 ans - Trois milliards d'enfants peuplent la surface de la Terre. La majorité d'entre eux souffre d'une vie douloureuse, d'un développement altéré par la guerre, par l'exploitation ou par une économie mondiale qui les bafoue.
- C.Brisset, *Vive la convention des droits de l'enfant!*, Rue du Monde, 2009.
- A. Chiche, *J'ai le droit*, Amnesty international, 2008.
- Marie-Agnès Combesque, *Introduction aux Droits de l'homme*, Syros, 1998.
- Marie-Agnès Combesque, *Le racisme, de l'injure au meurtre*, ill de Nicolas Wintz, Syros, 1996.
- Marie-Agnès Combesque, *Tous les humains ont les mêmes droits*, Rue du Monde, 2008.
- K. Delorbe, *Des enfants du XVIIIème siècle*, PEMF—Bonjour l'histoire, 1999.
- K. Delorbe, *Des enfants du XXème siècle*, PEMF—Bonjour l'histoire, 1999.
- D. Dimey, *J'ai droit à mon enfance !*, Auvidis Naïve, 1999.
- Jean-Louis Ducamp, *Les droits de l'homme racontés aux enfants*, éd. Ouvrières, 1983.
- Bernard Epin, *Le grand livre du jeune citoyen*, ill. par Serge Bloch, Rue du Monde, 1998.
A partir de 9 ans - D'une fête de quartier au Parlement, de la cour d'école à la mairie, ce livre invite à découvrir le fonctionnement de la République et à connaître ses droits.



- Bernard Epin, *Mon premier livre de citoyen du monde*, Rue du Monde, 2000.
- S. Frattini, *L'Atlas des inégalités*, Milan Jeunesse, 2009.
- H Gremm, *Moi aussi j'ai des droits*, Don Quichotte, 2009.
- Zarina S. Khan, *Les Droits des enfants*, ill. de Pascale Collange, Nathan, 1991.
- Janusz Korczak, *Le droit de l'enfant au respect*, Editions Fabert, Novembre 2009
- Jean Legal : *Le maître qui apprenait aux enfants à grandir*—Editons libertaires et éditions de l'ICEM 2007
- Bruno Muscat, *Tous les enfants ont des droits*, ill. Manu Boisteau, Bayard jeunesse, coll. Petits guides pour comprendre la vie, septembre 2004, à partir de 7 ans
- PEF, *Liste générale de tous les enfants du monde*, Rue du Monde, 2003.
- Michel Pellaton, *Histoire de, Les Droit de l'enfant*, PEMF, 1995.
L'auteur présente les différents textes élaborés depuis 1924 par la communauté internationale sur les droits de l'enfant.
- Michel Pellaton, *Les droits de l'enfant Expliqués aux 7/11 ans*, Publ. Ecole moderne française, 1999.
- PEMF –photomontages, *Enfants du monde*, 2005.
- Marie-Pierre Perdriquet, *Le petit Citoyen*, ill. par Bruno Heitz, Casterman, 1994.
Apprendre la liberté et la solidarité; comprendre qui vote, qui fait la loi et qui gouverne.
- Alain Serres, *Le grand livre des droits de l'enfant*, ill. de Pef, Rue du monde, 1998.
A partir de 9 ans - Bilan de la situation des enfants dans le monde. Avec le texte intégral de la Convention des droits de l'enfant.
- Alain Serres, *Le Grand Livre des droits de l'homme*, ill. de Pef, Rue du monde, 1997.
- Alain Serres, *Première année sur la terre*, ill. Zaü, Rue du monde, 2003.
- Alain Serres, *Je serai trois milliard d'enfants*, ill. Gueufier, Rue du monde, 2009.
- Alain Serres, *J'ai le droit d'être un enfant*, Rue du Monde, 2009.
- I. Simon, *Les petits bonshommes sur le carreau*, Rouergue, 1994.
- Richard Wright, *Black boy*, Gallimard, 1977 - Coll. Folio.
L'auteur raconte son enfance, celle d'un enfant noir qui vit dans le sud des Etats-Unis au début du siècle.



Ce dossier a été conçu par le groupe « DROITS DE L'ENFANT »..

Tous les documents reproduits dans ce dossier peuvent être obtenus sous format informatique sur simple demande auprès de votre OCCE départementale:

Pédagogie coopérative

Adresses et coordonnées de votre associations départementale sur

www.occe.coop



OFFICE CENTRAL DE LA COOPERATION A L'ECOLE

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

101 bis, rue du Ranelagh - 75016 PARIS

Tél: 01 44 14 93 30 - Fax : 01 45 27 49 83

courriel : federation@occe.coop – Site web : www.occe.coop

Le Groupe « DROITS DE L'ENFANT »

Constitués d'élus, de militants, de bénévoles, d'animateurs permanents, placé sous l'autorité du CA national, les groupes de travail nationaux participent à la mise en œuvre des objectifs pédagogiques de l'OCCE. Ils sont chargés de produire des documents et des outils qui mettent en lumière la pédagogie coopérative.

Le groupe « Droits de l'Enfant s'attache à promouvoir la CIDE (Convention Internationale des Droits de l'Enfant) au sein de l'école et des coopératives scolaires, en lien avec d'autres organismes (UNICEF, COGRADE, DEI France, Amnesty International...)

